



20 OCTOBRE 2018

> 05 NOVEMBRE 2018



## Meurthe-et-Moselle L'audacieuse construction d'une cité scolaire

La communauté de communes de Moselle et Madon, au sud de Nancy, progresse dans son pari de réunir quatre maîtres d'ouvrage sous le même toit d'une cité scolaire à Neuves-Maisons. Via l'Etablissement public foncier de Lorraine (EPFL), elle avait acquis dès 2013 les 6 hectares nécessaires à l'ambitieux projet : créer, en constructions neuves, d'ici à 2023, un lycée professionnel, un collège, un internat spécialisé et une cuisine centrale, et rénover 12 000 m<sup>2</sup> SP des années 1980 laissés vacants par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

Ce projet réunit l'intercommunalité, la région Grand Est, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Association de parents d'adultes et enfants inadaptés mentaux (AEIM 54).

«La menace de fermeture d'un lycée professionnel, ainsi que la rénovation prévue d'un collège de type Pailleron pour 12 M€ TTC nous ont poussés à imaginer des mutualisations des futurs équipements», se rappelle Filipe Pinho, président de la communauté de communes.

**Un internat catalyseur.** L'engagement de l'AEIM 54 dans le programme a joué le rôle de catalyseur. Son projet d'internat et de cuisine centrale s'est concrétisé par la signature, en août, d'un accord de mise à disposition d'un hectare de foncier. De son côté, la communauté de communes prévoit de construire une école de musique et un gymnase, ce qui porterait son investissement total à 7,5 M€, aménagements extérieurs et acquisition du foncier inclus. Après l'étude de préfaisabilité réalisée par la SCET (groupe Caisse des Dépôts), les quatre parties prenantes cherchent à déterminer la structure juridique susceptible d'assurer la maîtrise d'ouvrage en commun. ● Philippe Bohlinger

## Transport T'MM : la solution Zenbus retenue

Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni, jeudi, à Pulligny.

Concernant la mise en place du Centre intercommunal d'action sociale, les élus ont désigné les quinze membres qui formeront le conseil d'administration du CIAS et ont approuvé son adhésion à l'Union des centres communaux et intercommunaux d'action sociale.

Concernant le transport T'MM, la solution Zenbus a été présentée aux élus.

Cette solution, via une application pour smartphone et tablette, permet aux usagers du réseau de disposer d'une information en temps réel sur le passage des bus.

En plus du service aux usagers, l'application propose pour les services de multiples fonctionnalités telles que le comptage des passagers, la gestion des avances et des retards, le suivi en temps réel des véhicules, via la géolocalisation ou l'aide à la gestion des réclamations.

Enfin, le conseil communautaire a approuvé la signature du contrat Pacte offensive croissance emploi (POCE) proposé par le Pays Terres de Lorraine.

Celui-ci concerne la mise en place de la stratégie pour répondre aux besoins des territoires et de leurs entreprises pour relever les défis de la compétitivité, de la modernisation des outils de productions et de l'emploi.

Ce contrat pourra donner lieu à des financements afin de mettre en place des actions pour le développement économique et pour l'emploi.

## Commémoration du centenaire de l'Armistice



Filipe Pinho, président de la CCMM, Dominique Goepter et Thierry Weyer, conseillers délégués.

Mercredi 7 novembre à 10 h à La Filoche le spectacle « Lettre à Lulu » retracera la vie d'un petit village durant la Grande Guerre. Le 9 novembre, à 18 h 30, au centre culturel Jean-l'Hôte, des chansons seront interprétées par une chorale éphémère constituée de plusieurs centaines d'élèves des écoles du territoire. Le concert sera suivi par le banquet du poilu, autour de mets traditionnels lorrains. Le samedi 10 novembre, à 10 h à l'église de Neuves-Maisons

messe dédiée aux morts pour la France, suivie d'un défilé. A La Filoche, le mardi 20 novembre à 19 h, Robert Florentin donnera une conférence sur les artistes lorrains dans la Grande Guerre. Jusqu'au 12 janvier, la médiathèque de la Filoche a choisi également ce thème comme fil rouge trimestriel et organise une multitude de rendez-vous, dont une exposition réalisée à partir des archives des communes de Moselle et Madon.

## Tarifification incitative des ordures ménagères



Florence Wazylezuck, vice-présidente de la Communauté de communes

Avec la distribution des nouveaux bacs qui a débuté il y a quelques jours, la nouvelle tarification apporte dans son sillage son lot de questionnements.

Est-il possible de réduire le volume des déchets ? Oui car sur notre territoire, le volume de déchet est de 606 kg par an et par habitant alors que la moyenne du département est de 476 kg par habitant.

Pourquoi de nouveaux bacs ?

Les nouveaux containers sont équipés d'une puce numérique qui permettra de compter le nombre de ramassages.

Les bacs seront-ils pesés ?

Non, c'est le nombre de levées qui est comptabilisé. Chaque ramassage est pris en compte, que le bac soit plein ou à moitié vide.

Pour réduire sa facture est-il préférable d'avoir un bac plus grand et ainsi diminuer le nombre de ramassages ?

Non, cela ne change strictement rien car la tarification incitative se base aussi sur le volume du bac. Un usager qui sort son bac de 180 litres une fois par semaine sera facturé au même prix que celui qui sort

un bac de 360 litres tous les 15 jours. Attention, le bac doit être présenté fermé car en cas de bac débordant, deux levées seront comptabilisées.

Quand débutera la nouvelle tarification ?

Le 1er janvier 2019, le nombre de levés sera comptabilisé et la Teomi sera donc visible sur la feuille d'impôt foncier de 2020.

Et pour les locataires et ceux qui n'ont pas de bacs ?

Pour les locataires, ce sont les propriétaires qui répercuteront la Teomi via les charges locatives. Pour ceux qui ne peuvent pas avoir de bacs, ils devront aller chercher les nouveaux sacs de couleur bordeaux (CCMM) qu'ils paieront avec la Teomi à partir de 2020.

Quelles sont les consignes pour les sacs jaunes ?

A partir du 1er janvier 2019, tous les plastiques pourront être collectés dans les Ecosacs jaunes afin d'alléger le volume des ordures ménagères et de faciliter le geste du tri des usagers

---

**Dimanche 04 novembre 2018 / Neuves-Maisons**

## Le club des cinq balise

---



*Le club des cinq devant un des panneaux réalisés.*

Le club des cinq se retrouve régulièrement depuis maintenant une quinzaine d'années pour repérer les meilleurs circuits pédestres de Moselle et Madon.

Un groupe de baliseurs randonneurs bénévoles affectés à la communauté de communes de Moselle et Madon a entrepris un travail de longue haleine en créant et en balisant une multitude d'itinéraires de marche traversant le territoire. Surnommés le club des cinq, ils se retrouvent régulièrement pour repérer

les meilleurs circuits de Moselle et Madon. Un travail qui peut se faire grâce à un partenariat avec la communauté de communes de Moselle et Madon d'autant plus indispensable que le groupe profite de ces marches pour remplacer les balises endommagées ou disparues. Maintenant que la com'com est passée de 12 à 19 communes, le travail est loin d'être terminé et cerise sur le gâteau, le club des cinq a décidé de mettre en place un grand circuit de 120 km qui traversera l'ensemble des 19 communes de Moselle et Madon. Quelque soit la commune, chaque randonneur pourra rejoindre le circuit depuis la mairie quelque soit la commune de CCMM. Si le marcheur pourra se rendre où il souhaite sur le territoire, il pourra aussi revenir à son point de départ en prenant un des bus du T'MM. L'avantage est que le randonneur ne sera plus obligé de faire une boucle mais pourra construire son circuit en sachant qu'il pourra effectuer son retour en autocar. Enfin, pour que chacun puisse se repérer, un panneau a été installé à proximité de chaque mairie des 19 communes marquant le point de départ de chaque itinéraire. Le visuel de tous les panneaux a été créé par le club des cinq et un signe particulier, permet aux randonneurs de se repérer plus facilement. Tous les circuits sont disponibles sur le site Internet de la communauté de communes de Moselle et Madon qui fournit aussi des cartes d'itinéraires.



# COMMUNES

## CCMM

## **Au fil du conseil**

---

### Vérifications des poteaux incendie

La prise en charge se fera en 2019 dans le cadre du transfert de compétences. La vérification tri annuelle obligatoire est confiée à la COMCOM, sans appel à la concurrence, pour 690 € pour 3 ans, la convention va être signée. A l'échéance, elle pourra être dénoncée

Médiation préalable obligatoire : la commune adhère à ce service du centre de gestion, entre agents et employeur. Un médiateur au préalable sera désigné.

### ONF

Coupe de bois, vente d'affouages, 52 € le stère coupé et rendu, mélanges d'essences. Vendu fin 2018 ou début 2019.

### Questions diverses

La mairie a été sollicitée par les écoles qui demandent du matériel informatique.

Modifications des listes électorales : mise à jour à effectuer.

### Eclairage public

Suite aux délibérations du 21 février 2018, il est réaffirmé que l'éclairage public restera allumé toute la nuit dans tout le village dans le créneau horaire programmé, selon les saisons et périodes. Une logique adoptée en corrélation avec les caméras de vidéo surveillance implantées dans divers endroits du village.

## **Cimetière : nouveaux tarifs des concessions**

---

Réunis sous la présidence du maire, les membres du conseil ont pris les décisions suivantes.

### Programme de coupes de bois pour 2018/2019

Des coupes dans les parcelles 2r et 5r pour des volumes estimés au total à 215 stères sont envisagées, un tirage au sort sera effectué en présence d'un agent de l'ONF. À la majorité, le prix du stère est fixé à 10 €. Inscriptions en mairie.

### Contrat d'assurance des risques statutaires

À l'unanimité le conseil décide que le CDG54 souscrira pour son compte un contrat à CNP assurances pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les agents municipaux aux conditions décrites dans le contrat.

Contrat maintien de salaire

À l'unanimité le conseil autorise le maire à signer la convention avec le CDG54 selon la garantie n° 2.

Le conseil valide le rapport d'activité de la CCMM de l'année 2017.

Nouveaux tarifs des concessions au cimetière

Caveau cinéraire : 300 € plus 40 € pour 15 ans, 75 € pour 30 ans, 120 € pour 50 ans. Concessions : 80 € pour 15 ans, 150 € pour 30 ans 240 € pour 50 ans.

Columbarium : 150 € pour 15 ans ; 290 € pour 30 ans, 470 € pour 50 ans.

Centre aéré

Création de 2 postes d'adjoint d'animation, si besoin, pour le centre aéré des vacances scolaires. Redevance pour occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication.

Le conseil demande la redevance au titre des 5 années passées selon les barèmes en vigueur pour un montant total de 2.032,55€. Voté à l'unanimité.

---

**Samedi 27 octobre 2018 / Flavigny-sur-Moselle**

## **Expo débat sur la Grande guerre**

---



*L'exposition consacrée à la Grande guerre à Flavigny et dans les autres communes de Moselle Madon.*

Le Prieuré de Flavigny, siège de l'État-major de la 8e armée, un général Gérard qui contribue à moderniser le village par des installations électriques et aide les habitants à faire face à la grande inondation de 1917, le neveu du Roi d'Angleterre qui vient décorer le général au milieu du Prieuré, et un hôpital complémentaire construit pour accueillir les blessés... Ce sont toutes ces anecdotes historiques que les habitants ont pu découvrir grâce à l'exposition-débat sur le centenaire 14-18 à la mairie de Flavigny.

On a pu y découvrir la correspondance entre les poilus et leur famille, ainsi que toutes sortes de détails sur la vie quotidienne et la douleur des soldats.

Ce projet est à l'initiative des élus Dominique Ravey, et Pascal Durand. Il s'inscrit dans l'organisation de deux expositions : l'une tournante sur l'ensemble des communes de la C.C.M.M., l'autre spécifiquement sur Flavigny, présentées mercredi 17 octobre à la mairie à l'occasion d'une rencontre avec les habitants. Cette rétrospective consacrée à Flavigny a permis de replonger un siècle en arrière. Elle est basée sur les recherches d'une passionnée de la commune, Mme Laval, épaulée par M. Bagard universitaire, Ramatou Lobit étudiante, et les élus.

La prochaine exposition est prévue le 20 novembre.

## Au fil du conseil

---

L'exploitation des coupes forestières 2019 au Bois de Meusson (volume présumé 1121 m<sup>3</sup>) sera confiée à M. Ruer. La vente de bois aux habitants pour 2018/2019 est fixée à 9 euros le stère. Création d'un poste d'adjoint technique principal de première classe et d'adjoint administratif de 2e classe et mise à jour des tableaux d'effectifs au 1er novembre 2018. Souscription au contrat mutualisé garantie maintien du salaire du CDG54. Adhésion et vote à la SPL gestion locale du CDG54 pour les missions facultatives - constitution de la société publique locale « gestion locale », approbation des statuts, entrée au capital et désignation des représentants M. Tedesco, titulaire et D. Ravey, suppléante (une abstention).

Le CM donne son accord pour l'acquisition de 2 tableaux du peintre local, M. Arnould pour une valeur maxi de 1 200 € maximum et d'une dizaine de revues sur la Grande Guerre d'un montant unitaire de 15 euros. Présentation du rapport annuel d'activités 2017 de la CCMM par D. Ravey.

---

## Hommage à Georges Labroche

---



Georges Labroche.

Dans le cadre des cérémonies du 11 novembre et du centenaire de la guerre 1914-1918, un hommage sera rendu à Georges Labroche, né à Chaligny en 1896.

En présence de sa famille, après le défilé du dimanche matin, une gerbe sera déposée sur sa tombe par le maire, Filipe Pinho.

Le clairon Georges Labroche est entré dans l'histoire au moment de l'armistice. Le 9 novembre 1918, c'est lui, du 19e BCP, armé d'un drapeau blanc et de son clairon, qui monte à Fourmies aux côtés des plénipotentiaires porteurs des conditions d'armistice.

Il sonne le cessez-le-feu sans discontinuer, car certaines unités allemandes ne sont pas prévenues du passage de la délégation.

Le clairon Georges Labroche sera le seul soldat qui aura l'honneur de pénétrer les lignes allemandes dans de telles conditions et de porter dans celles-ci le premier souffle de la victoire française.

Une exposition à La Filoche

Il devra repasser les lignes en sonnant le cessez-le-feu continuellement pour éviter ainsi aux officiers alliés et allemands des tirs intempestifs.

Une exposition pédagogique « 2018 - Centenaire de la paix » lui est actuellement partiellement consacrée à l'espace culturel de la Filoche.

Réalisée à partir des archives des communes de Moselle et Madon, elle est ouverte jusqu'au 12 janvier 2019.

---

### **Le clairon de l'Armistice**

En l'honneur du centenaire de la paix, le clairon de l'armistice et un morceau du drapeau blanc, jusqu'alors restés dans la famille Labroche, ont été exposés à l'Assemblée nationale pour l'exposition Clemenceau « un Tigre au Palais Bourbon » et seront ensuite présentés dans les ambassades d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis. Le 11 novembre, le clairon sonnera de nouveau aux Invalides à Paris, lors des diverses cérémonies du centenaire et pour la veillée à l'Arc-de-Triomphe.

---

**Mercredi 31 octobre 2018 / Flavigny-sur-Moselle**

## **Au fil du conseil**

---

L'exploitation des coupes forestières 2019 au Bois de Meusson (volume présume 1121 m<sup>3</sup>) sera confiée à M. Ruer. La vente de bois aux habitants pour 2018/2019 est fixée à 9 euros le stère. Création d'un poste d'adjoint technique principal de première classe et d'adjoint administratif de 2e classe et mise à jour des tableaux d'effectifs au 1er novembre 2018. Souscription au contrat mutualisé garantie maintien du salaire du CDG54. Adhésion et vote à la SPL gestion locale du CDG54 pour les missions facultatives - constitution de la société publique locale « gestion locale », approbation des statuts, entrée au capital et désignation des représentants M. Tedesco, titulaire et D Ravey, suppléante (une abstention).

Le CM donne son accord pour l'acquisition de 2 tableaux du peintre local, M. Arnould pour une valeur maxi de 1 200 € maximum et d'une dizaine de revues sur la Grande Guerre d'un montant unitaire de 15 euros. Présentation du rapport annuel d'activités 2017 de la CCMM par D.Ravey.

---

## Entrons Dans la bouche !



« Dans la Bouche » est programmé le dimanche 4 novembre à Chavigny, espace Chardin.

La compagnie Histoires d'Eux invite les plus jeunes des spectateurs (1-3 ans) à pénétrer dans une bouche géante, à s'asseoir sur de grosses dents, et à assister à de très courts spectacles à la fois poétiques, burlesques, magiques et dansants !

Aujourd'hui, il rivalise avec le loup pour la première place dans le pandémonium des plus petits : l'ogre. Et de quoi l'ogre est-il affublé qui a le chic pour terrifier un

enfant ? Son appétit bien sûr, et sa bouche qu'il a tendance à ouvrir goulûment.

Or justement, la compagnie Histoires d'Eux invite à y entrer, dans cette bouche géante. Une bouche qu'on pourrait imaginer vorace, mais dont on va bientôt découvrir au contraire qu'elle recèle mille et un trésors... Des récits, des images, de la poésie, des rêveries et des rires.

« Pour de faux »

Cette bouche, la compagnie ancrée à Chavigny en a fait une micro-salle de spectacles où vont pouvoir s'installer les plus petits des spectateurs, âgés de 1 à 3 ans. Une tranche d'âge sur laquelle on avait encore fort peu connu la troupe agile à manipuler marionnettes et zygomatiques, un monde inconnu du propre aveu de Yannick Toussaint, le metteur en scène. Alors pourquoi s'y aventurer à présent ?

« C'est que j'ai moi-même eu des enfants », confie simplement l'intéressé. « Et j'ai découvert que ma petite fille de 8 mois avait déjà la notion du 'pour de faux', combinant l'excitation et la peur par exemple. Il y a donc bien des tas de choses qu'on peut faire avec les très jeunes. Pour peu bien sûr qu'on travaille sérieusement sur les modes de représentation, sur ce qui à leurs yeux fait sens ou non. »

Pour tous les goûts !

Et quitte à inviter les bambins à entrer dans cette bouche gigantesque, ils vont y parler des goûts. Une notion certes difficile à représenter mais tangible dès l'âge tendre. Il suffit d'admirer grimaces et sourires sur le visage de micro-mangeurs à l'heure du dîner...

Voilà donc les minots conviés à entrer dans cette grande bouche, où ils pourront poser leurs fessiers sur des molaires-tabourets. Après quoi, selon qu'ils goûteront l'eau pétillante, la menthe, le citron ou le biscuit salé (un TUC, pour ne pas le nommer), ils verront se déployer dans cet antre désormais magique quatre très courts spectacles. Où interviendront deux comédiens, mais bien des arts divers. À la conception de « Dans la bouche » ont en effet participé également un magicien, un chorégraphe, un vidéaste et un musicien.

Ainsi lorsqu'apparaît l'acteur pressant son citron dans les mains, gicle un spray mais surgit... une rondelle. Qui se détache, prend vie et mène sa danse jongleuse sous les yeux ébahis qui n'ont bien sûr pas remarqué dans l'ombre les manipulations marionnettiques. « On l'a voulu à la fois poétique, très vivant et burlesque », annonce Yannick Toussaint, qui assure pouvoir accueillir jusqu'à 50 personnes dans cette bouche décidément gourmande, d'où l'on ressort parfaitement intact. Et même peut-être un peu plus grand !

Lysiane GANOUSSE

## Trail annulé à cause de la chasse

La première édition de Fort en Trail, initialement programmée ce dimanche, un jour de chasse, a été reportée au 3 mars prochain. Les organisateurs n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente avec une partie des chasseurs.



*La première édition de Fort en Trail prévoyait des passages en forêt.*

Les 350 personnes inscrites à Fort en Trail, la course nature prévue dimanche 4 novembre, ont reçu un message des organisateurs les informant que la manifestation était finalement annulée. Ceci pour des raisons de sécurité.

La course à pied en milieu naturel, dont les départs et les arrivées étaient programmés au fort Pélissier, prévoyait des passages en forêt, dans les communes

de Bainville-sur-Madon, Pont-Saint-Vincent, Sexey-aux-Forges, et Maizières, avec deux parcours : 24 km avec dénivelé de plus de 500 m, et 10 km avec dénivelé de plus de 200 m. « Nous avons été contraints d'annuler la manifestation car nous n'avons pas réussi à trouver un terrain d'entente avec l'une des quatre sociétés de chasse du secteur », explique Julien Labdant, président de d'Abso Sport, en charge de l'organisation avec une quinzaine de bénévoles. « Nous savions que c'était un jour de chasse mais nous avons envie d'offrir un parcours attractif sur quatre communes différentes. Nous avons négocié avec les chasseurs en septembre. Trois sociétés de chasse sur quatre ont accepté de ne pas chasser dimanche ou de chasser sur des parcelles éloignées du parcours. Mais comme aucun accord n'a pu être trouvé avec la quatrième, la préfecture de Meurthe-et-Moselle n'a pas autorisé la tenue de la manifestation... Une décision tout à fait raisonnable car il n'était pas question de prendre de risques inutiles ».

« Il faut que tout le monde trouve son compte »

Du coup, les organisateurs ont pris la décision de reporter la première édition de Fort en Trail au dimanche 3 mars, à une période où la chasse n'a plus cours. « Les personnes déjà inscrites souhaitant participer au trail le 3 mars n'ont rien à faire », souligne Julien Labdant. « Par contre, celles qui souhaitent se faire rembourser sont invitées à nous envoyer avant le 12 novembre leur nom, prénom et RIB, à l'adresse mail suivante : [contact@abso-sport.fr](mailto:contact@abso-sport.fr) ». Très positif, Julien Labdant espère bien trouver un accord avec l'ensemble des chasseurs pour l'an prochain « J'aimerais que la seconde édition ait lieu le samedi 2 novembre, en nocturne. Avoir ouvert le dialogue avec les chasseurs a permis d'aller vers une solution d'apaisement. Je comprends qu'il n'est pas toujours facile, quand on paie un droit de chasse depuis des années, de partager l'espace avec les trailers... Il faut que tout le monde trouve son compte et, avec du bon sens, je pense vraiment que cela est possible ».

Jean-Christophe VINCENT

## L'école du Châtel et la guerre 14-18

---



A l'exposition « Ludres, un village lorrain pendant la Grande Guerre ».

Les CM2 de Michel Antalik vont être associés aux prochaines commémorations organisées dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918.

Ils verront la pièce de théâtre à la Filoche, participeront au concert de la Paix au centre Jean-L'Hôte, aux chants et à la plantation d'un arbre de la paix...

Afin de bien les y préparer, leur enseignant, accompagné d'un parent d'élève, les a emmenés à Ludres, dont le programme « 100 ans pour la paix » est fort riche pour tous, et en particulier pour les scolaires. Une première exposition, à la médiathèque, leur a été présentée par Olivier Petit, historien de formation et bibliothécaire : « Trois ans de recherches ont été nécessaires pour réaliser cette exposition intitulée « Un village lorrain pendant la Grande Guerre ». Après un arrêt devant le monument aux morts (où il leur a été expliqué que dans les grandes villes il en existe un pour chaque guerre), ils se sont rendus à l'espace Chaudeau pour voir l'immense exposition consacrée à l'aéronautique militaire pendant la « Grande Guerre », réalisée grâce à des collectionneurs privés. Après un petit film de présentation sur la guerre 14-18, les différentes installations leur ont été expliquées par un colonel de la Base Aérienne 133 Nancy-Ochey. Garçons et filles ont pu admirer le Blériot XI ainsi qu'approcher de près un Jaguar et un Mirage.

Les mannequins mis en scène (soldats français, allemands, américains, anglais, blessés, infirmières) étaient si réels qu'on aurait presque pu s'y croire !

---

### Mise en situation

Une mise en situation de guerre impressionnante pendant quelques instants ! A vous donner la chair de poule : extinction des lumières de la salle, balayage de projecteurs et de gyrophares, démarrage du Blériot XI, tirs intensifs de mitrailleuses et de canons. A tel point que certains élèves ont demandé si tout cela avait bien existé...

---

## Expositions du centenaire de la paix

---



Une exposition documentaire, réalisée à partir des archives des communes de Moselle et Madon présentera votre territoire à l'époque de la Grande Guerre au travers de grands thèmes tels le rôle des femmes et la vie des enfants à l'arrière, le clairon Georges Labroche qui sonna l'armistice, ou l'histoire étonnante du major Raoul Lufbery qui s'écrasa à Maron. Au total, 14 panneaux vous sont proposés. Cette exposition se déroulera au 1er étage de la mairie à l'ancienne bibliothèque. Lundi 5, mardi 6 et jeudi 8 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h et le mercredi 7 de 9 h à 12 h.

---

Lundi 05 novembre 2018 / Viterne

## Des lutrins pour l'expo

---



*Hervé montrant un lutrin.*

Une commémoration spéciale est prévue pour le centenaire de la 1ère guerre. La cérémonie commencera à 10h30 par la plantation de l'arbre de la paix dans la cour de l'école où les enfants liront des textes de poilus. Aux sons des cloches à 11h, la cérémonie continuera au monument aux morts. Une exposition sur la vie des poilus avec des objets retrouvés à Viterne sera visible à la salle communale. Des lutrins faits par Hervé mettront en valeur les documents concernant des soldats de Viterne morts au

champ d'honneur.



# **ACTUALITES**

# **DIVERSES**

## « Brain storming » autour du tourisme

---



*L'avis des professionnels du tourisme sera entendu dans quatre ateliers organisés à Vaudigny, Chaligny, Vannes-le-Châtel et Toul.*

Le tourisme de demain est à inventer. Voilà pourquoi la Maison du tourisme Terres de Lorraine - qui rayonne depuis deux « pieds à terre » à Toul et à Sion - convie les pros à réfléchir ensemble. Le directeur de la structure, François Goguet, s'en explique.

Qu'organise précisément la Maison du tourisme ?

Quatre ateliers participatifs sur le tourisme, répartis sur les quatre intercommunalités de Terres de Lorraine.

Pour quel public ?

C'est dédié à 100 % aux acteurs du tourisme : hébergeurs, hôteliers, restaurateurs, commerçants, prestataires d'animations... Ces rencontres vont se dérouler en petits groupes de 20 à 30 personnes.

Qu'allez-vous évoquer ?

Nous allons leur demander leur vision de l'offre touristique actuelle : les points à améliorer, les actions à mettre en place... Au printemps, une enquête en ligne avait recueilli 250 avis, ces résultats vont servir de fils conducteurs. L'idée est d'associer ces acteurs-là pour les rendre audibles. Sortir ensuite une feuille de route commune, une stratégie partagée. Les élus et com com sont aussi dans la boucle.

Toutes les suggestions vont être entendues ?

Oui. On va se laisser rêver et sans parler d'argent ! Ça permettra aussi de recréer des liens, réenchanter le tourisme.

Recueillis par S.M. **Atelier organisé ce jeudi à Vaudigny (18 h 30), mardi 30 octobre à Chaligny (18 h 30), mercredi 7 novembre au Cerfav à Vannes-le-Châtel (18 h) et mardi 27 novembre à l'Espace K à Toul (18 h 30).**

**Infos au 03.83.64.90.60.**

---